

## Fiche de renseignements sur l'établissement d'un pharmacien au Luxembourg

Veillez envoyer ce formulaire dûment rempli, signé et accompagné des pièces requises  
à l'adresse courriel suivante: [gefo.cns@secu.lu](mailto:gefo.cns@secu.lu)

- Objet:**  Demande d'un code prestataire  
 Communication/changement du compte bancaire (à joindre un relevé d'identité bancaire (RIB))  
 Changement d'adresse de la concession  
 Déclaration de fin d'activité au G.D. de Luxembourg

Nom(s) et prénom du demandeur: .....

Matricule sécurité sociale lux./à défaut, date de naissance: .....

Profession: .....

Adresse exacte de la concession: Numéro et rue: .....

Code postal et localité: L- .....

Téléphone: +352 .....

E-mail autorisation: .....

E-mail facturation: .....

Inscription CNS-Newsletter (*explications au verso*):  oui /  non

Adresse privée: Numéro et rue: .....

Pays, code postal et localité: .....

Téléphone: .....

Code prestataire (si déjà attribué): .....

Compte CCP ou bancaire – IBAN: .....

*Le signataire de la présente déclare que la CNS se libère valablement de ses créances et dettes sur ce compte.*

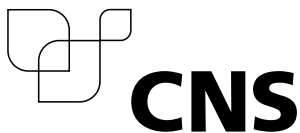
Pour l'attribution d'un code pharmacien, il y a lieu de joindre les documents suivants :

- l'autorisation ministérielle relative à la concession;
- le certificat de 1ère exploitation de la concession établi par la Direction de la santé, s'il s'agit d'une création d'une nouvelle concession;
- la demande de dispense d'abattement en cas de création d'une nouvelle concession;
- la copie de la carte d'identité;
- la copie du diplôme de pharmacien;
- le nom et les coordonnées de l'éditeur de logiciel du pharmacien, lequel doit être dûment agréé par l'agence eSanté;
- la date de début de l'activité;
- le relevé d'identité bancaire;
- la copie de l'acte de cession en cas de reprise d'une concession privée;
- le certificat de participation à une formation théorique et pratique « bas de contention »;
- le « contrat-cadre Services de la Plateforme mySecu » dûment signé.

Ce document est téléchargeable à partir du lien suivant:

<https://cns.public.lu/fr/professionnels-sante/inscription-prestataire/inscription-pharmaciens.html>

Date et Signature



d'Gesondheetskeess

Caisse nationale de santé

**Internet** [www.cns.lu](http://www.cns.lu)  
**Courrier** L-2980 Luxembourg  
**Courriel** [cns@secu.lu](mailto:cns@secu.lu)  
**Visite** 4, rue Mercier  
Luxembourg

**Tél** +352 2757-1  
**Fax** +352 2757-2758

## Procédure d'attribution du code prestataire

### Contact

Département  
Prestations en nature  
maladie-maternité

Gestion prestataires  
Email: [gefo.cns@secu.lu](mailto:gefo.cns@secu.lu)

Tél.: +352 2757-4535  
+352 2757-4536

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la gestion des codes, la Caisse nationale de santé (CNS) précise ce qui suit.

Tout prestataire qui exerce au Luxembourg doit détenir une autorisation d'exercice émise par le Ministère de la Santé.

En application des textes légaux qui prévoient le conventionnement obligatoire, la CNS attribue un code prestataire.

Il s'en suit que les conventions conclues entre la CNS et les groupements professionnels respectifs avec ses dispositions obligatoires sont d'application pour tout prestataire exerçant au Luxembourg.

Par conséquent, l'entrée en fonctions d'un prestataire exerçant au Luxembourg est donc conditionnée par l'attribution d'un code prestataire par la CNS, tel que prévu par les conventions en question.

En vue de l'introduction d'une demande d'attribution de code, la CNS vous prie de bien vouloir remplir le formulaire au verso « Fiche de renseignements sur l'établissement au Luxembourg », de joindre les pièces requises et d'envoyer les documents à l'adresse courriel: [gefo.cns@secu.lu](mailto:gefo.cns@secu.lu).

### Notre newsletter mensuelle CNS update – Abonnez-vous !

Nous profitons de cette occasion pour attirer votre attention sur notre newsletter mensuelle CNS update que nous avons lancée en janvier 2019. Elle informe régulièrement sur des sujets qui sont susceptibles de vous intéresser en tant que prestataire ou prescripteur d'actes et services des professions conventionnées avec la CNS: changements de prise en charge ou de conditions de prise en charge par la CNS, nouvelles conventions ou nomenclatures etc.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien « Newsletter » tout en bas sur notre site internet [cns.lu](http://cns.lu). Voici le lien direct: <https://cns.public.lu/fr/professionnels-sante/divers/newsletter.html>

Si vous cochez la case « Inscription à la CNS update » sur le formulaire au recto, vous acceptez les conditions d'utilisation (<https://cns.public.lu/fr/support/aspects-legaux.html>) et vous autorisez la CNS à procéder pour vous à la demande d'abonnement. Ensuite, vous recevrez un e-mail de confirmation d'abonnement et il vous suffira de cliquer sur le lien pour confirmer l'inscription. Faute de confirmation de votre part, la demande ne sera pas prise en compte. Si vous ne recevez pas l'e-mail de confirmation (envoyé à partir de [cns@comgouv.lu](mailto:cns@comgouv.lu)), nous vous invitons à vérifier dans votre dossier « spam » (messages indésirables), et à sauvegarder [cns@comgouv.lu](mailto:cns@comgouv.lu) et [cns@secu.lu](mailto:cns@secu.lu) dans vos contacts. Vous avez la possibilité de vous désabonner de la newsletter à tout moment en cliquant sur un lien disponible dans chaque newsletter. Les données sont traitées de manière conforme à la législation en vigueur.